

FISCALITE DE LA COPROPRIETE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Comprendre et appréhender les incidences fiscales de certaines résolutions prises en AG
Accompagner efficacement ses clients

Pré requis

Aucun

Public

Comptables et gestionnaires en copropriété

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Chaque exposé est suivi d'un mini-cas pratique
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

3h30
Présentiel ou distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES ACHETE : LES INCIDENCES FISCALES D'UNE ACQUISITION

Rappel des principes TVA immobilière / droits d'enregistrement (y compris les régimes de faveur)
L'acquisition auprès d'un copropriétaire – sa fiscalité
L'acquisition auprès d'un tiers (personne physique / personne morale) – sa fiscalité (plus-value des particuliers / plus-values professionnelles)

2. LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES LOUE : LES INCIDENCES FISCALES DES REVENUS LOCATIFS

L'imposition directe des revenus locatifs : qui est imposé ?
Le copropriétaire - occupant
Le copropriétaire - bailleur
L'imposition indirecte des revenus locatifs : qui est imposé ?
Le traitement de la TVA pour la copropriété
Les impacts dans la comptabilité de la copropriété

3. LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES VEND : LES INCIDENCES FISCALES D'UNE CESSION IMMOBILIERE

Un bien acquis
Un bien construit (focus sur la TVA applicable lors de la construction)
Un droit de surélévation
Le copropriétaire - personne physique
Le copropriétaire - personne morale
Le traitement de la plus-value
Les impacts dans la comptabilité de la copropriété
La cession de droits à construire

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016